

L'an deux mille dix-sept et le quatre mai, le Bureau de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, légalement convoqué le 28 AVRIL 2017 s'est réuni en son siège à 16 heures 00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

Etaient présents :

François COMMEINHES, Antoine DE RINALDO, Yves MICHEL, Eliane ROSAY, Gérard CANOVAS, Francis VEAUTE, Michel GARCIA, Norbert CHAPLIN, Magali FERRIER, Emile ANFOSSO, Lucien LABIT, Christophe DURAND, Jacques ADGÉ, Alain VIDAL

Etaient absents représentés :

Henry FRICOU à Antoine DE RINALDO.

Etaient absents :

Pierre BOULDOIRE

Secrétaire de séance :

Magali FERRIER

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Validation Procès-verbaux des Bureaux communautaires du 09 et 30 Mars 2017 et du 06 Avril 2017

Validés à l'unanimité

- III. Dossiers soumis à décisions :

2017-025	Mise en oeuvre du schéma directeur d'accessibilité - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de voirie liés à la mise en accessibilité de l'arrêt de bus "dépensière" du réseau TAT sur la commune Balaruc-les-Bains - Autorisation de signature Rapporteur : CHAPLIN Norbert	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2017-026	Fonds de cohésion sociale - Contrat de ville - Attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2017-027	Fonds de cohésion sociale - Mise en place d'un partenariat avec l'association Habitat Jeunes du Bassin de Thau (AHJT) - Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2017-028	Fonds de cohésion sociale - Mise en place d'un partenariat avec l'association NOUAS - Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-029	Fonds de cohésion sociale - Mise en place d'un partenariat avec l'association pour l'insertion par l'économique (APIJE) Roussillon - Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-030	Fonds de cohésion sociale - Mise en place d'un partenariat avec l'association Renaissance 34 - Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-031	Fonds de cohésion sociale - Mise en place d'un partenariat avec la Boutique de gestion - Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-032	Fonds de Cohésion sociale - Association Solidarité Urgence Sétoise (SUS) - Autorisation de signature d'une convention de partenariat et attribution de subvention Rapporteur : CANOVAS Gérard	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-033	Marché n° 17 MO 004 - Entretien d'espaces verts et enlèvement de dépôts sauvages sur les sites de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau - Autorisation de signature Rapporteur : ADGÉ Jacques	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-034	Adhésion à l'association AMORCE volet énergie - Cotisation 2017 - Désignation de représentants Rapporteur : VEAUTE Francis	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2017-035	Association Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon (CEN LR) - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2017 pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel du bassin de Thau - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs Rapporteur : VEAUTE Francis	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

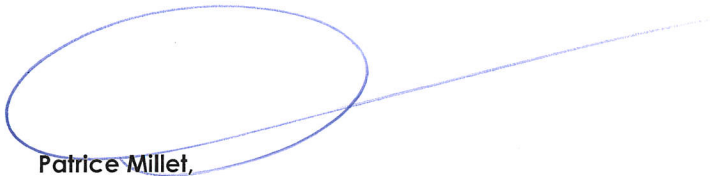
IV. Questions diverses,

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 H 00.

Vu pour être affiché le 12/05/17 conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,

Pour le Président et par délégation,

Frontignan, le 09/05/2017



Patrice Millet,

Directeur Général des Services de Thau agglo

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Thau agglo, consultable au sein de l'ensemble des communes membres ainsi qu'au siège de Thau agglo (<http://www.thau-agglo.fr/>)